



Remplacement signature manuscrite

Par **James_44**, le **16/03/2018** à **09:22**

Bonjour,

J'ai mis en place une interface Web me permettant entre autres de générer en PDF des devis, factures et contrats pour mes clients (auto-entreprise).

Afin d'économiser du temps et de nombreux aller-retour, j'aurais voulu offrir la possibilité via un espace client de proposer de signer électroniquement ces documents au lieu d'utiliser le processus classique long et fastidieux.

J'aurais voulu savoir quels étaient les conditions minimales à mettre en place afin que ces documents aient la même valeur légale qu'une signature manuscrite ?

J'avais pensé à mettre par exemple une case à cocher mais je ne pense pas que ce soit suffisant.

J'ai vu qu'il existait des services tels que DocuSign qui offraient cette possibilité mais cette solution est trop onéreuse pour mon activité.

En vous remerciant par avance pour vos réponses.

Par **Admin**, le **06/06/2020** à **23:53**

Bonjour,

Malheureusement, vous êtes obligatoirement obligé de passer par un organisme certifié de type de docuSign ou YouSign pour que votre signature électronique soit valable et opposable devant les juridictions. Sinon une autre solution n'aura pas de valeur légale.

Cdt

Par **Fletcher51**, le **10/09/2020** à **14:49**

Tout ce que ADMIN viens de préciser sont exactes. Il faut passer par organisme de signature digitale.